

Exposé-sondage INPAG

Table ronde de consultation

février 2023



INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING
FOR NON PROFIT ORGANISATIONS



International
Non-Profit
Accounting
Guidance

INPAG



Français

- <https://translator.microsoft.com/>
- Ou téléchargez l'application Microsoft Translator sur votre mobile



Join conversation Start conversation

Conversation code ⓘ
Enter 5-letter code

Your name ⓘ
Sam Musoke

Your language ⓘ
English

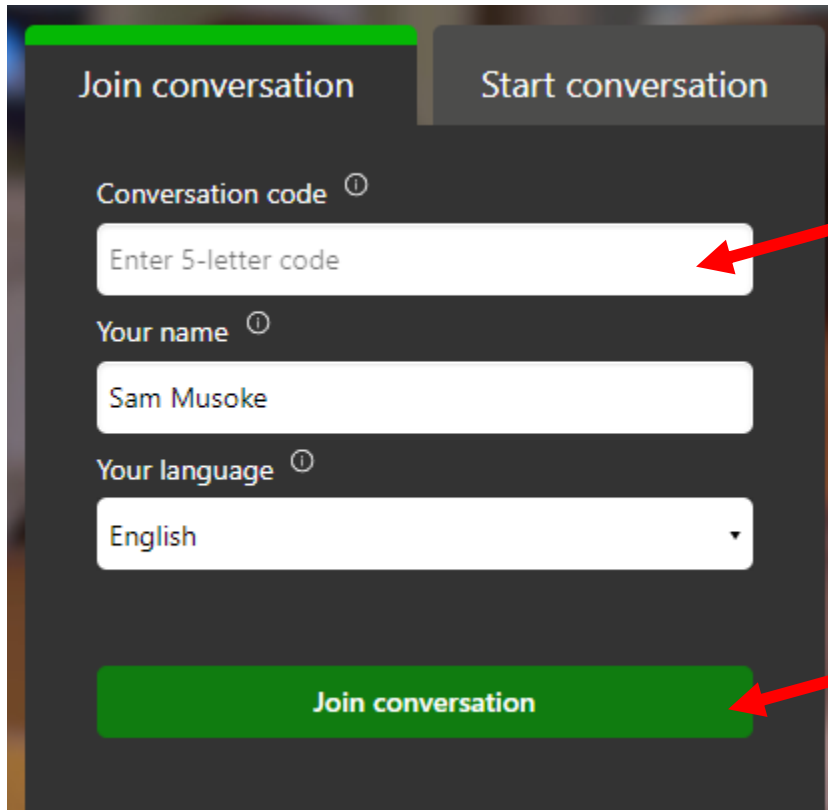
Join conversation

Entrez le code de 5 lettres
Qui a été partagé dans le chat zoom

Rejoignez la conversation

Espagnol

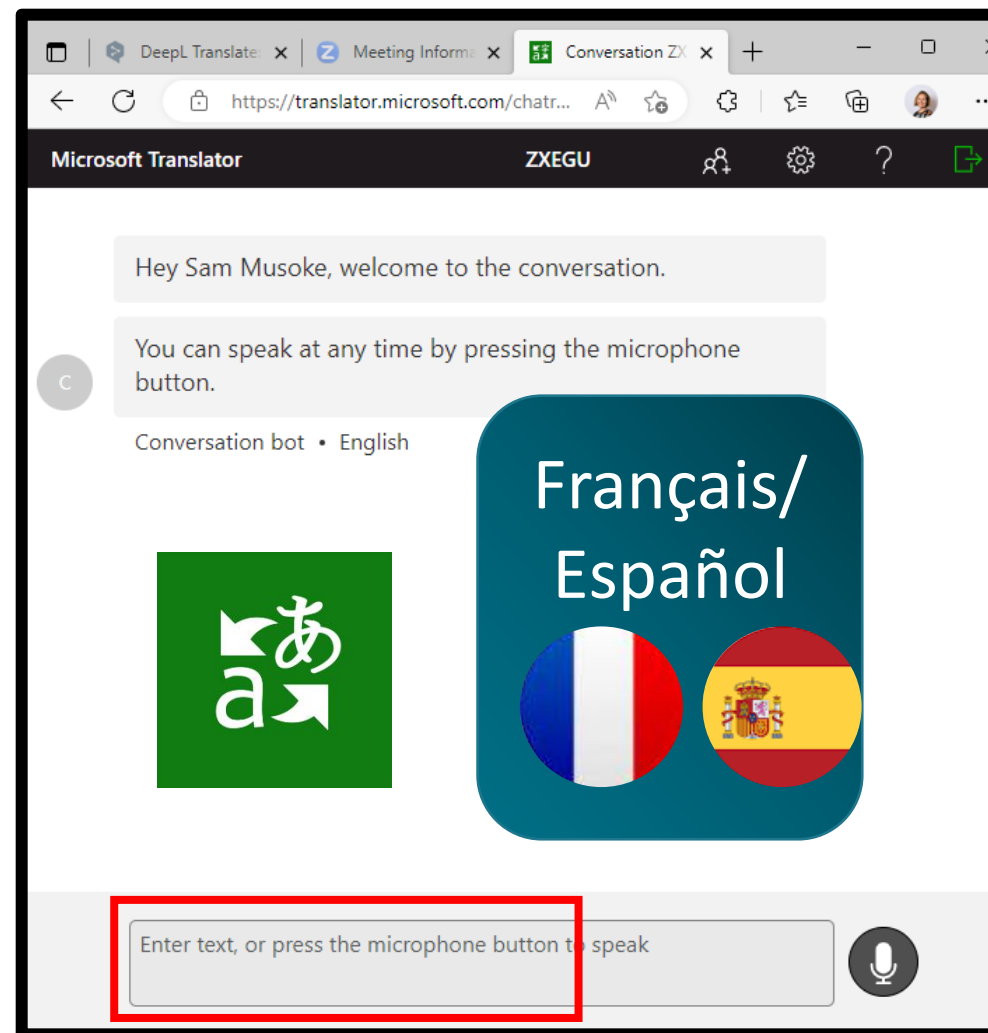
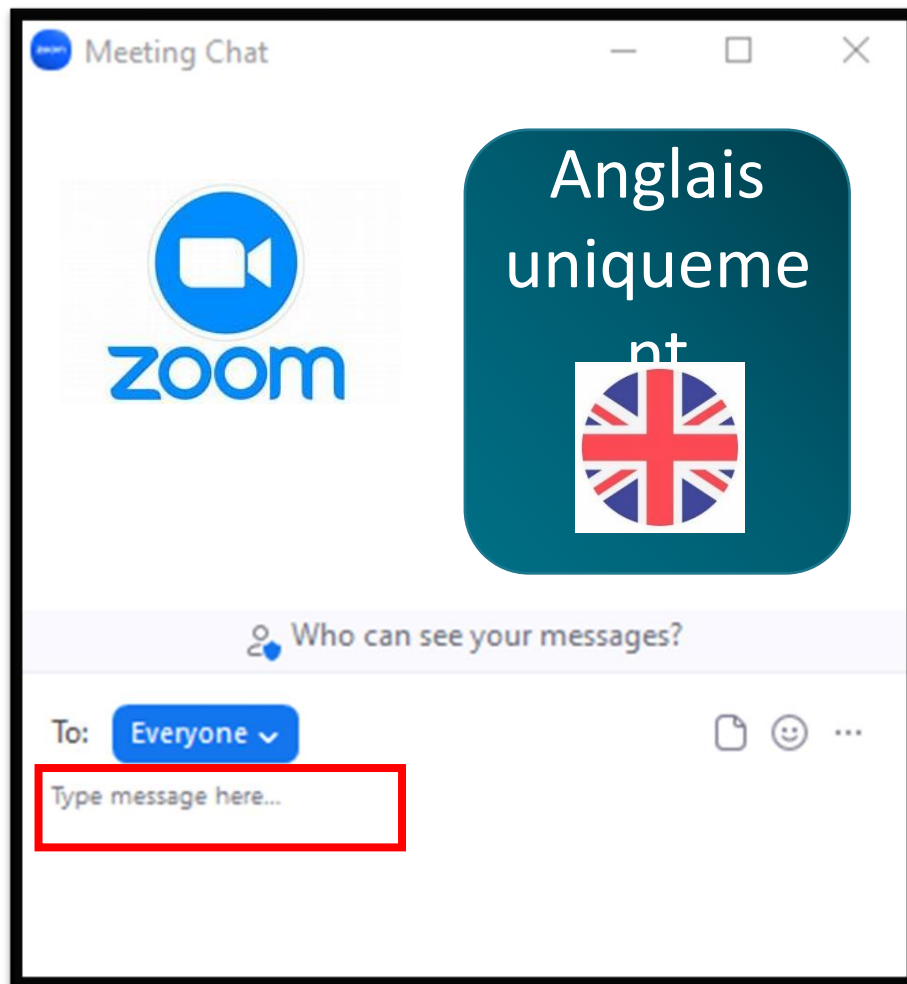
- <https://translator.microsoft.com/>
- Ou téléchargez l'application Microsoft Translator sur votre téléphone portable



Introduire le code de 5 lettres
Avec qui se compare le zoom du
chat

Engagez la conversation

Utilisation du chat





Exposé-sondage INPAG

**Bienvenue !
Table ronde de consultation**

Février 2023





Pourquoi INPAG ?

Seuls quelques pays bénéficient de leurs propres normes nationales. Les normes internationales existantes ne répondent pas aux besoins spécifiques des OBNL.

INPAG
(International
Non-profit
Accounting
Guidance)

Résultats futurs

- ✓ Les OBNL sont en mesure de démontrer leur capacité et d'attirer des fonds.
- ✓ Amélioration de l'utilité, de la transparence et de la cohérence des rapports financiers des OBNL
- ✓ Réduction de la duplication des efforts
- ✓ Simplification de la fourniture d'assurance en matière d'audit

Efficacité
Fonds propres
Responsabilité



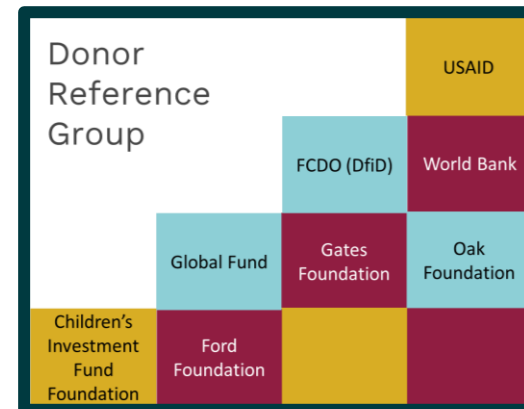
Développement de l'INPAG

CIPFA



Exposé-sondage

Une première version du guide est soumise à l'avis et aux commentaires du public





Votre avis compte !



- ✓ Pertinent
- ✓ Convivialité
- ✓ Crédible
- ✓ Adapté à l'objectif

Questions spéciales pour commentaires

Les questions sur lesquelles nous souhaitons obtenir un retour d'information sont appelées "questions spécifiques pour commentaires" (SMC).

Répondez aux questions les plus pertinentes.



SMCs

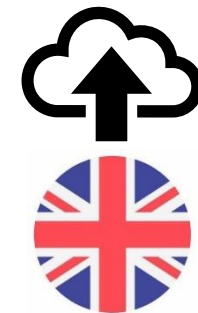
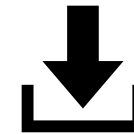
37
questions

12
rubriques



Donnez votre avis sur INPAG ED1

www.ifr4npo.org/have-your-say



Au plus tard le 31 mars 2023

Engagement des parties prenantes





Feuille de route pour l'exposé-sondage

Résultats de la

consultation

-----Exposure Draft (ED)-----

Finale INPAG

Janvier 2022

Nov 2022

Q2 2023

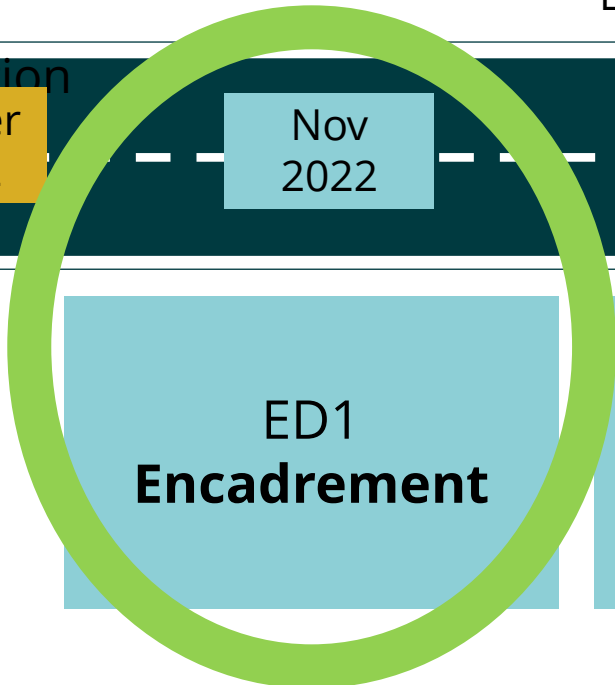
Q4 2023

Mi 2025

ED1 Encadrement

ED2 Comptabilité

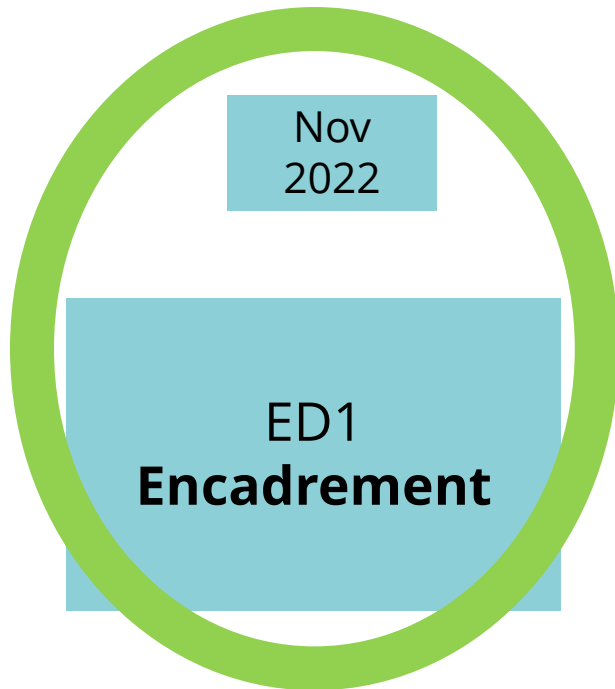
ED3 Présentation



Périodes de réponse de 4 mois

Le plan est susceptible d'être

Thèmes d'encadrement dans l'ED1



Description des OBNL / Entité déclarante

Caractéristiques et indicateurs généraux

INPAG Sections 1, 2 et 9

Présentation des états financiers

Y compris la comptabilité par fonds

INPAG Sections 3-8,10

Cadre pour l'INPAG

Concepts et principes généraux

INPAG Section 2

Rapport narratif

Commentaires et performances

INPAG Section 35



Modèle de développement de l'orientation

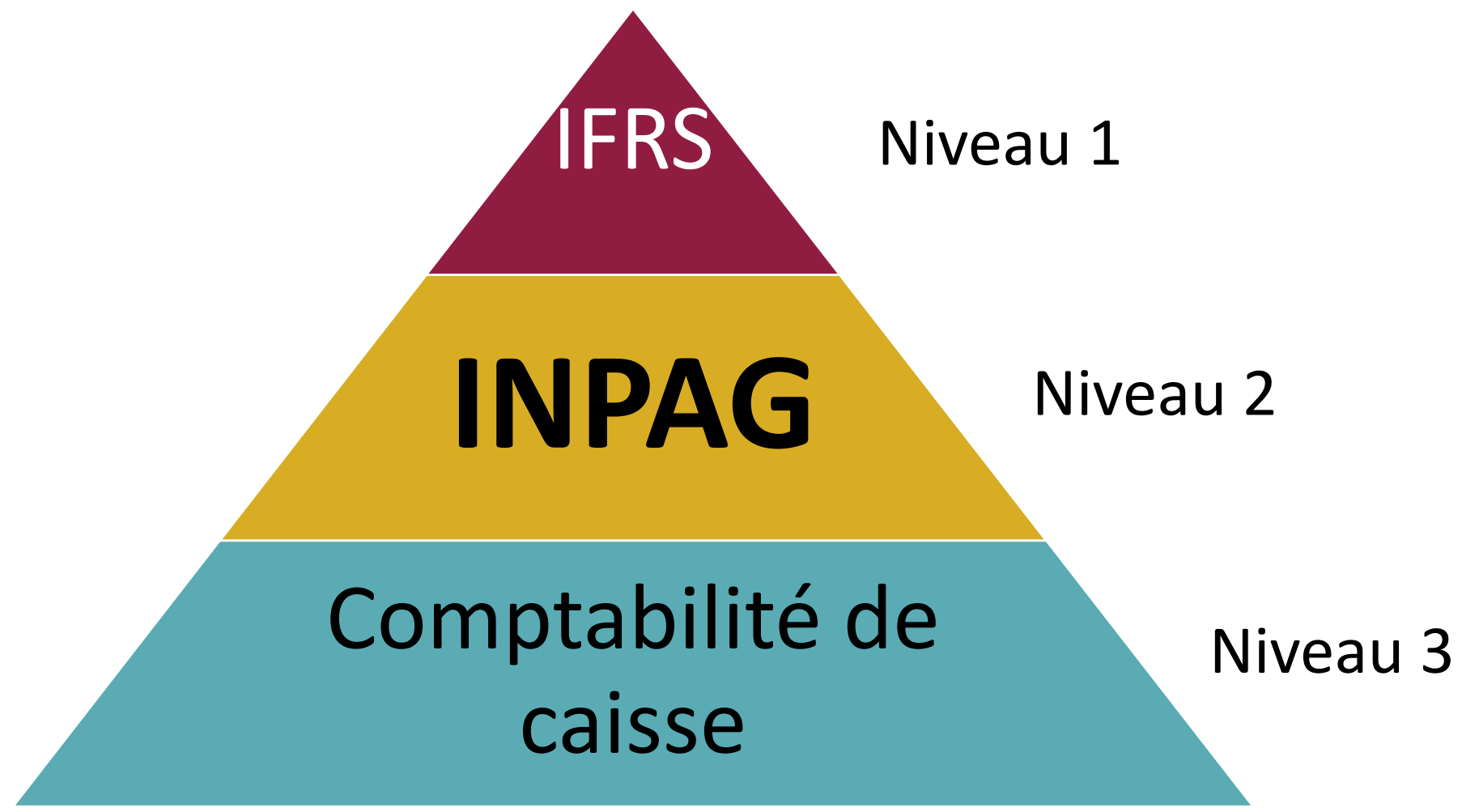
Norme
comptable
IFRS pour
les PME (36
sections)

Statut de la section	Description
Modifié	Entièrement mis à jour pour refléter les exigences des OBNL.
Aligné	Mise à jour pour s'aligner sur les sections modifiées, mais pas de révision complète en soi
Inchangé	Mise à jour pour les changements de terminologie uniquement
Nouveau	Développé spécifiquement pour les OBNL.



IFRS, IPSAS et
normes
nationales

INPAG Public cible





Structure de l'INPAG

ED1 Invitation à commenter
Y compris le résumé et les questions.
En anglais, espagnol et français

Volumes INPAG (en anglais uniquement)	Numéros de paragraphes
Orientations autorisées en 36 sections	G1, G1.1, G2...
Guide d'application	AG1, ...
Base des conclusions	BC1, ...
Conseils de mise en œuvre et exemples illustratifs	IG1, ...



Ordre du jour

L'heure	Description
0.00	Bienvenue et introduction
0.20	1 - Cadre, concepts et principes généraux Encadrement, discussion, retour d'information
1.00	2 - États financiers et contrôle Encadrement, discussion, retour d'information
1.40	Pause
1.55	3 - Rapport narratif Encadrement, discussion, retour d'information
2.35	Prochaines étapes Encadrement, sondage
2.55	Remarques finales
3.00	Fin



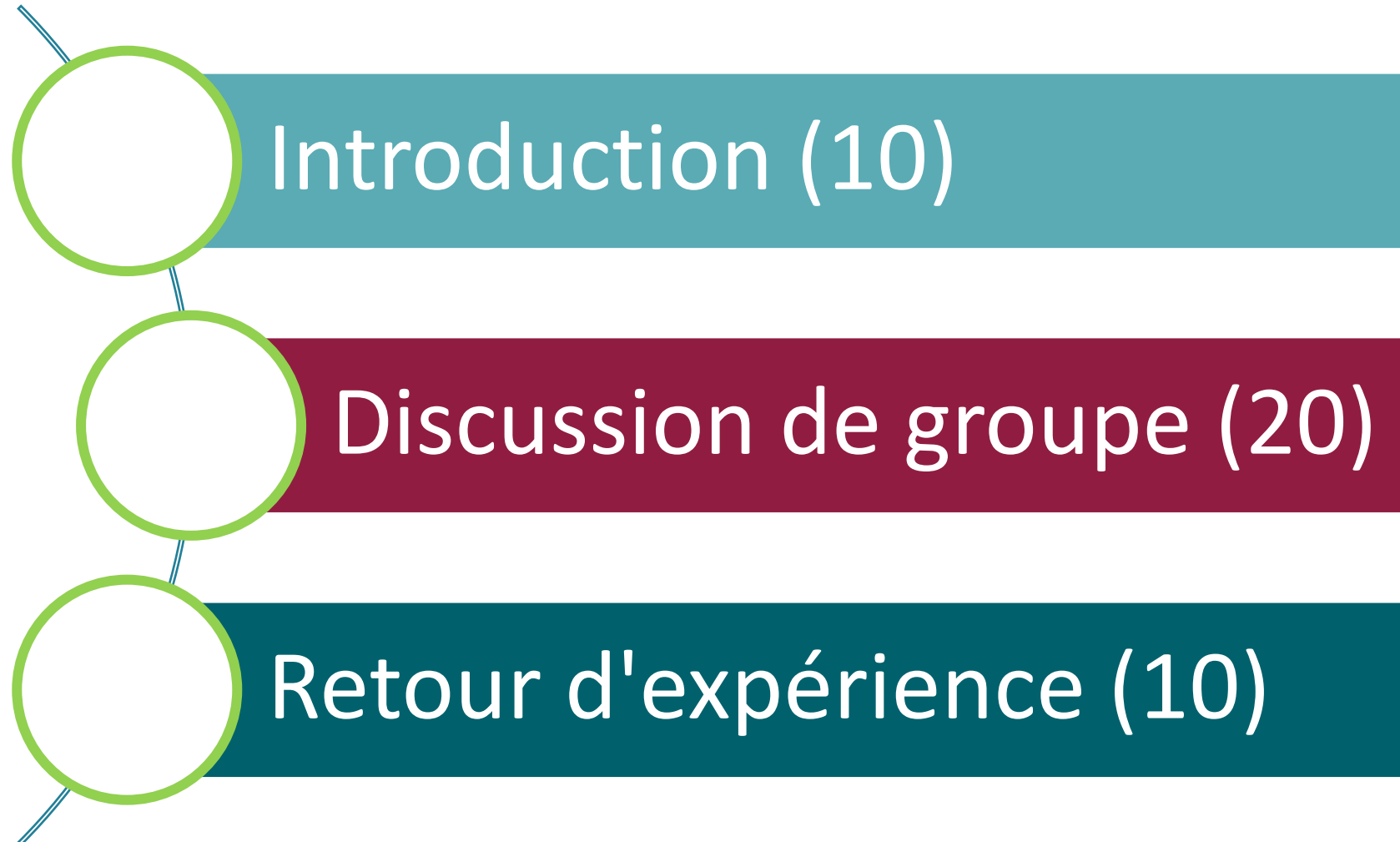
INPAG Exposé-sondage

1

Thème 1 - Cadre, concepts et principes généraux



Session 1 - Cadre, concepts et principes omniprésents





Caractéristiques générales

Objectif principal : fournir un avantage au public

Diriger les excédents au profit du public

Pas de gouvernement ou d'entité du secteur public

Zones difficiles

Objectifs multiples

- L'entité peut avoir des objectifs multiples qui ne visent pas tous à fournir un avantage au public.

Le public qui en bénéficie est restreint

- La partie du public qui bénéficie de l'objet de l'entité peut n'être qu'une petite partie de la société ou même des membres de l'entité.

Les excédents sont distribués à des fins privées

- Il est important d'examiner le montant et la nature des avantages - ils peuvent ou non être accessoires par rapport à l'objectif d'intérêt public.

Définition d'un OBNL déclarant


Un OBNL qui est tenu d'établir des rapports financiers à usage général ou qui choisit de le faire



Informations utiles pour les utilisateurs primaires - non adaptées à un utilisateur individuel spécifique



Présenter l'OBNL déclarant comme une entité économique unique



Peut être difficile s'il ne s'agit pas d'une entité juridique unique - par exemple, les consortiums.

Branches

Dispositions
opérationnelles pour
faciliter l'administration
de l'OBNL



Les exemples incluent les
groupes de supporters,
les groupes de membres,
les bureaux locaux.



Une succursale interne
sera incluse dans le
rapport financier général
de l'ASBL déclarante.

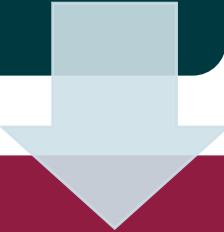
Les indicateurs
qui montrent
qu'une
structure
opérationnelle
est une
succursale
interne sont les
suivants :



- Pas de structure juridique distincte
- Pas d'obligation de produire des rapports financiers distincts à usage général
- Utilise le nom de l'OBNL déclarant
- Collecte de fonds uniquement pour l'OBNL déclarant
- Se présente comme un représentant de l'OBNL déclarant
- reçoit un soutien, des instructions et des conseils de la part de l'organisation non gouvernementale (ONL) qui fait rapport

Objectif des PRGF - responsabilité et prise de décision

Fournir des informations sur l'OBNL qui soient utiles aux utilisateurs pour la reddition de comptes et la prise de décision.



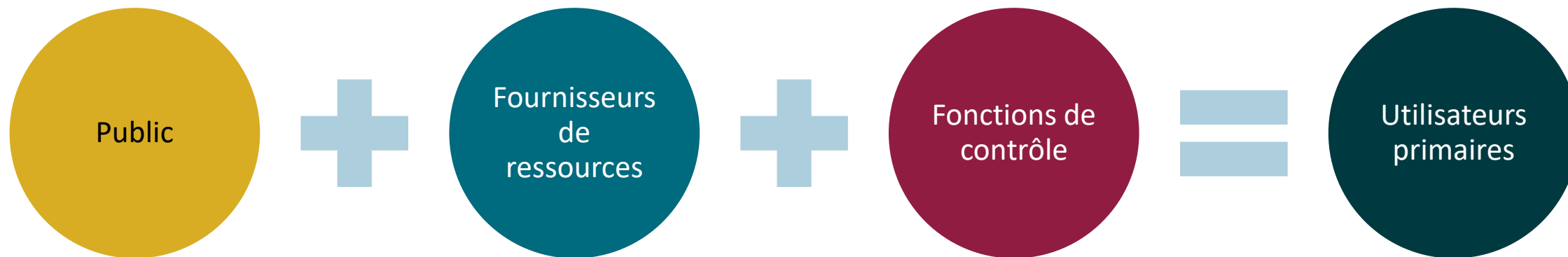
Non conçu pour répondre aux besoins d'information d'une personne en particulier

Propositions pour les utilisateurs primaires

L'utilisateur primaire n'a aucun droit sur les informations personnalisées...

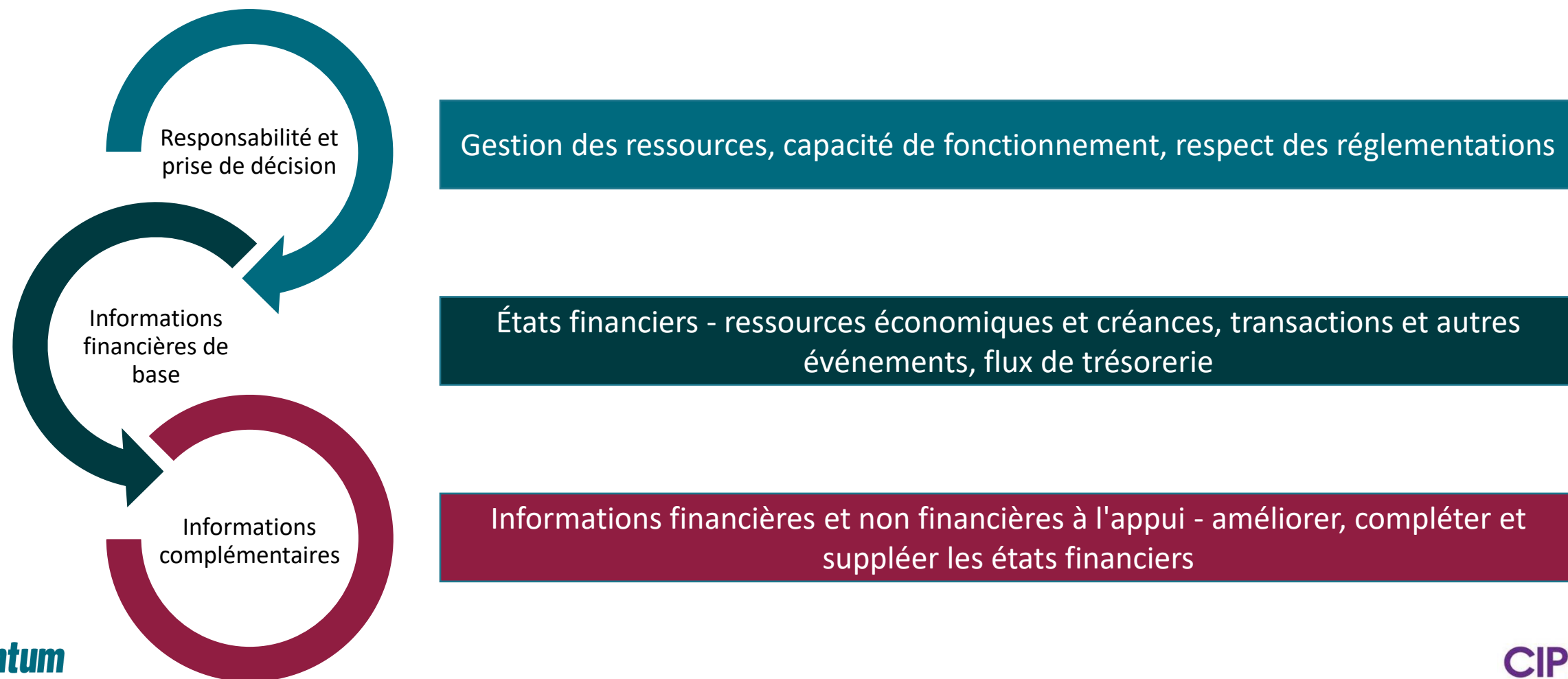


leurs besoins en matière d'information déterminent les exigences en matière de rapports



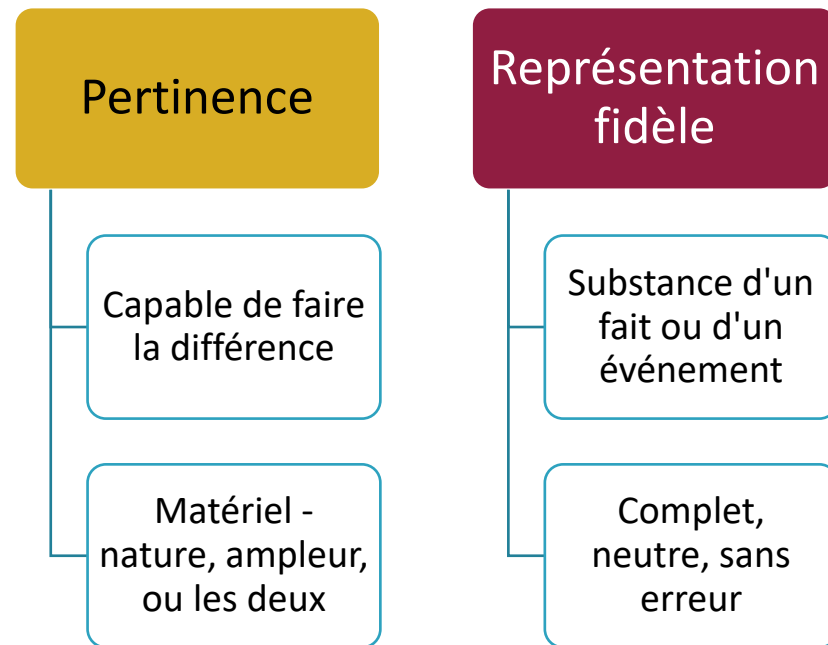


Propositions pour leurs besoins d'information



Caractéristiques fondamentales et caractéristiques d'amélioration

Caractéristiques qualitatives fondamentales de l'information



Améliorer les caractéristiques qualitatives de l'information

Comparabilité

Vérifiabilité

Rapidité d'exécution

Compréhensibilité



Potentiel de service et raisons de l'inclusion





Coûts et efforts excessifs

Une contrainte de coût omniprésente

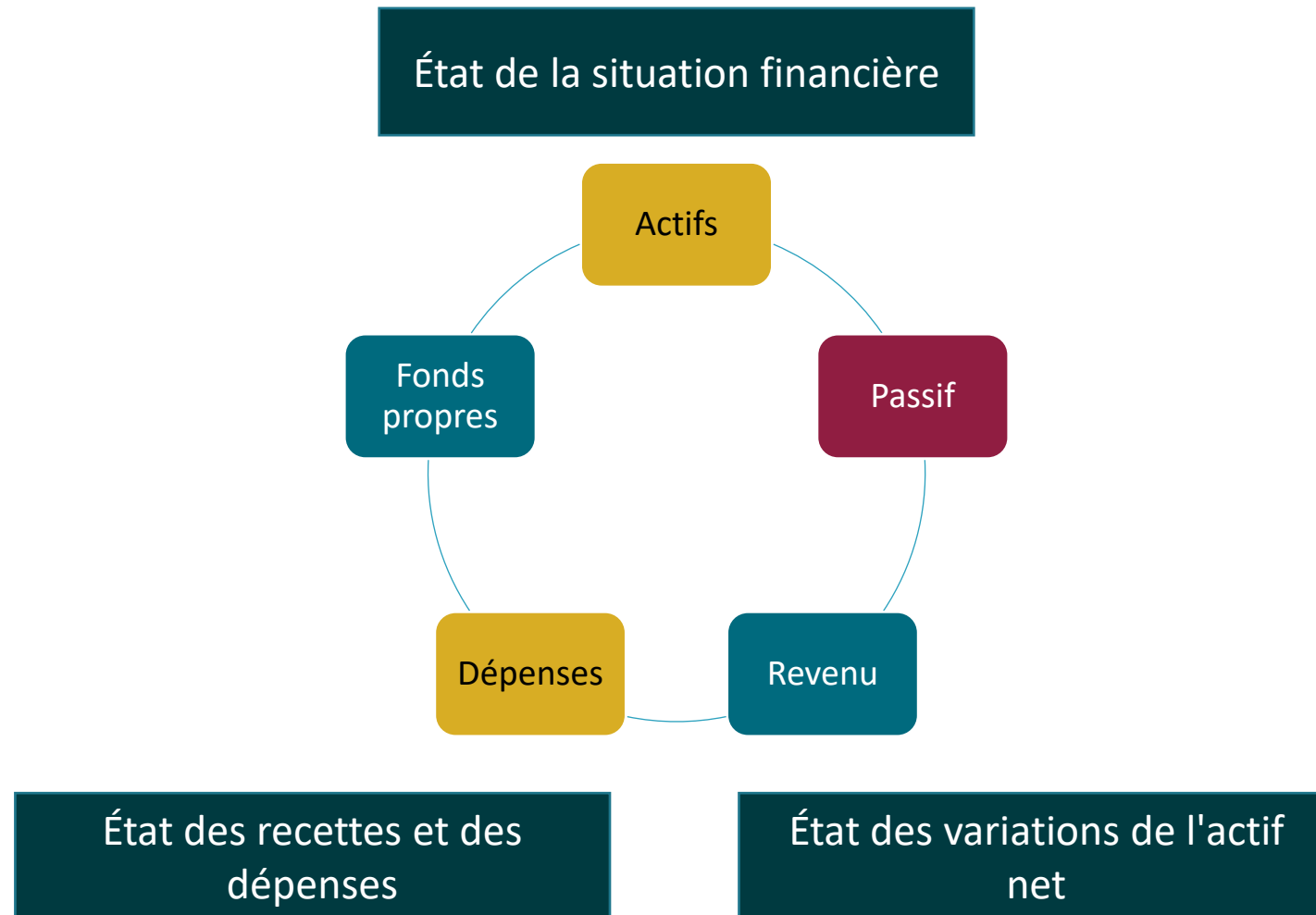
Le coût du rapport doit être justifié par les avantages qu'il procure



Exemption pour coûts ou efforts excessifs

Circonstances spécifiques limitées permettant à un OBNL de ne pas se conformer à une exigence

Éléments des états financiers





Composantes de l'actif net

Fonds avec
restrictions

Fonds sans
restrictions

Fonds
propres

Intérêts
minoritaires

Discussion

Question 1

Êtes-vous d'accord avec la description des caractéristiques générales des OBNL ? L'expression "fournir un avantage au public" inclut-elle toutes les entités susceptibles d'être des OBNL ? Si ce n'est pas le cas, que proposeriez-vous et pourquoi ?

Êtes-vous d'accord avec l'éventail des utilisateurs primaires et la description de leurs besoins ? Si ce n'est pas le cas, que proposeriez-vous et pourquoi ?

Question 2

Êtes-vous d'accord avec les caractéristiques qualitatives des informations utiles ? Si ce n'est pas le cas, que changeriez-vous et pourquoi ?

Êtes-vous d'accord pour que le "potentiel de service" soit introduit dans la section 2 ? Dans la négative, pourquoi ?

Êtes-vous d'accord pour conserver les dispositions relatives aux "coûts et efforts excessifs" utilisées dans l'IFRS pour les PME ? Dans la négative, pourquoi ?

Question 3

Êtes-vous d'accord avec les composantes de l'actif net ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ?

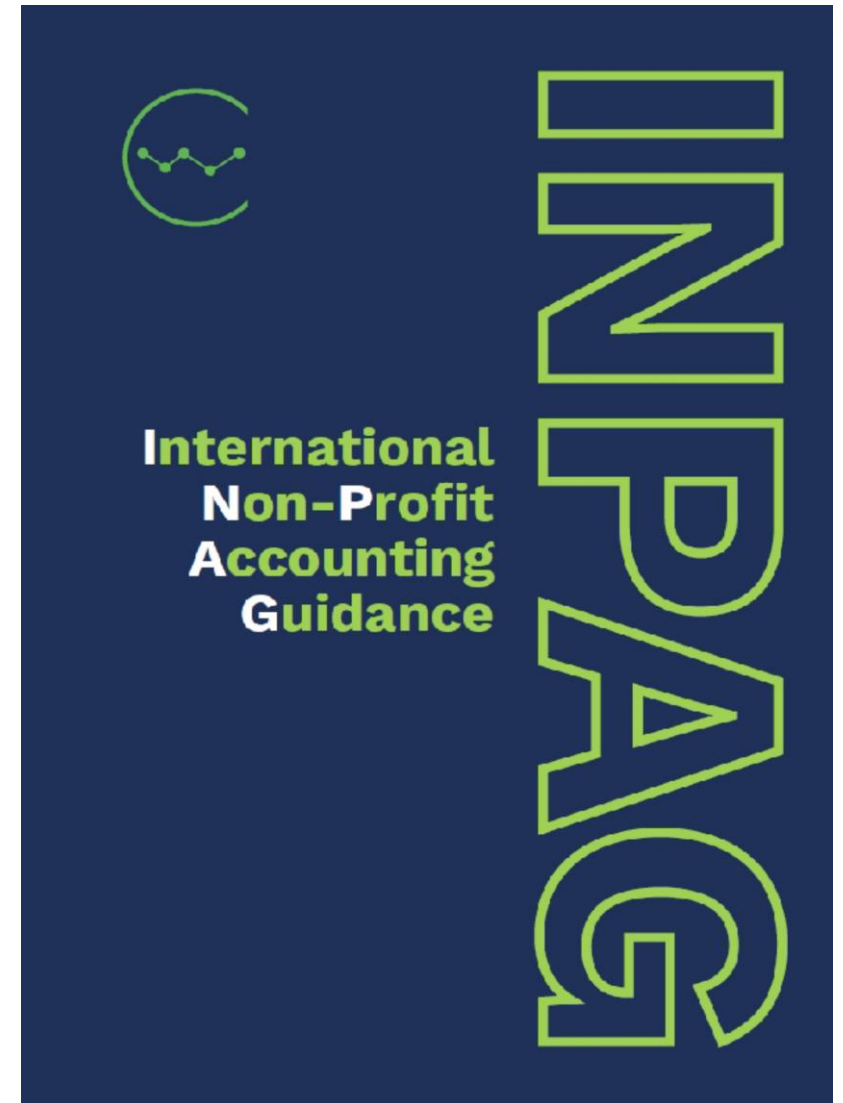
Êtes-vous d'accord avec l'inclusion de l'équité en tant qu'élément ? Si ce n'est pas le cas, que proposeriez-vous et pourquoi ? Quel type de fonds propres un OBNL pourrait-il détenir ?

Sondage 1 et retour d'information du groupe



INPAG Exposé-sondage 1

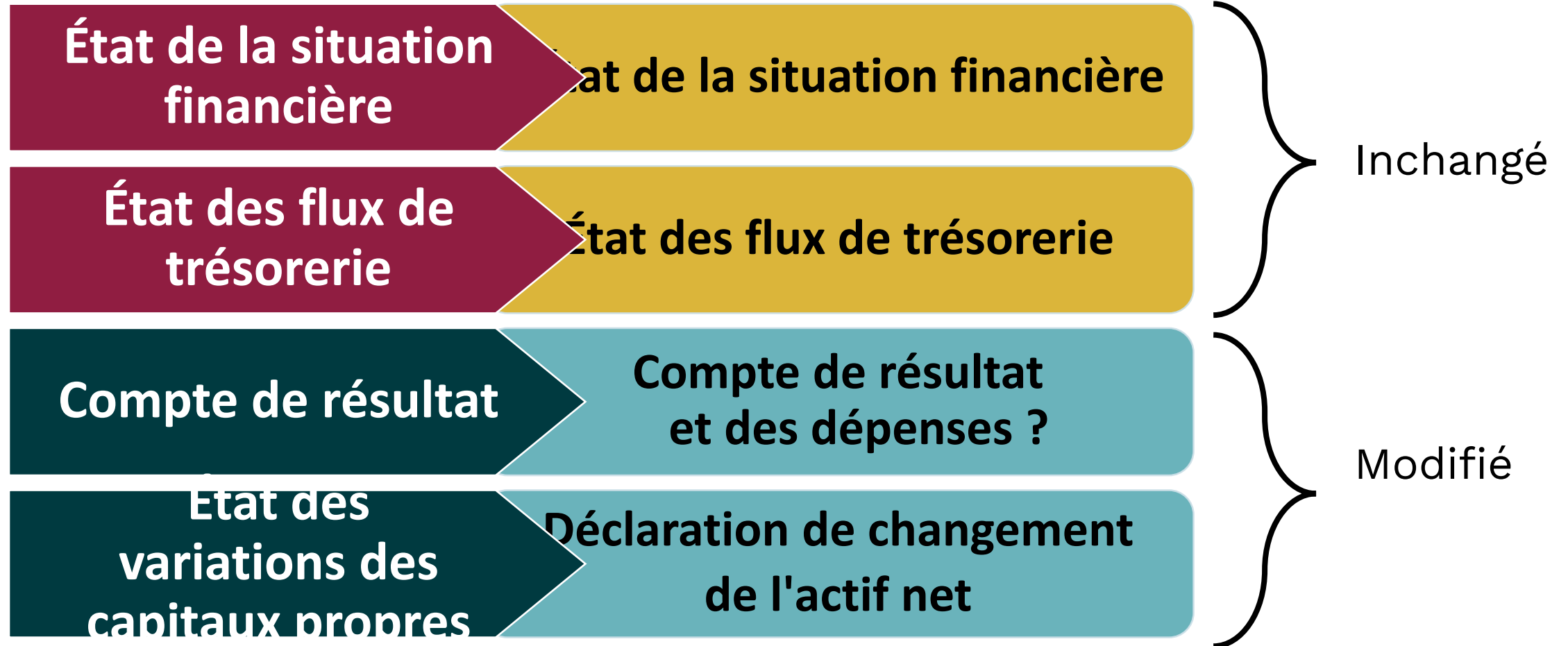
Thème 2 - États financiers et contrôle



Session 2 - États financiers et contrôle



Noms des déclarations



Terminologie



INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING
FOR NON PROFIT ORGANISATIONS

Bénéfice ou perte

Excédent ou déficit

Filiale

Entité contrôlée

Parent

Contrôle de l'OBNL

Intérêt bénéficiaire

Investissement

Fonds avec restrictions

Fonds sans restrictions



Comptabilité par fonds

Fonds avec restrictions

Existents lorsque des financements imposés de l'extérieur ou d'autres dispositions légales limitent l'utilisation des ressources fournies.

Doit être utilisé aux fins ou activités pour lesquelles le fournisseur de ressources externes l'a restreint.

Fonds sans restrictions

Librement disponible pour être utilisé à toute fin ou activité

Comprend les fonds que la direction peut avoir désignés en interne pour des objectifs ou des activités spécifiques, mais qui ne font pas l'objet de restrictions imposées par l'extérieur.



Fonds avec et sans restrictions

	Total
Recettes	
Ventes de marchandises	1,500
Dons	5,700
Recettes totales	7,200
Dépenses	
Personnel	6,300
Locaux	700
Dépenses totales	7,000
Excédent ou (déficit)	200

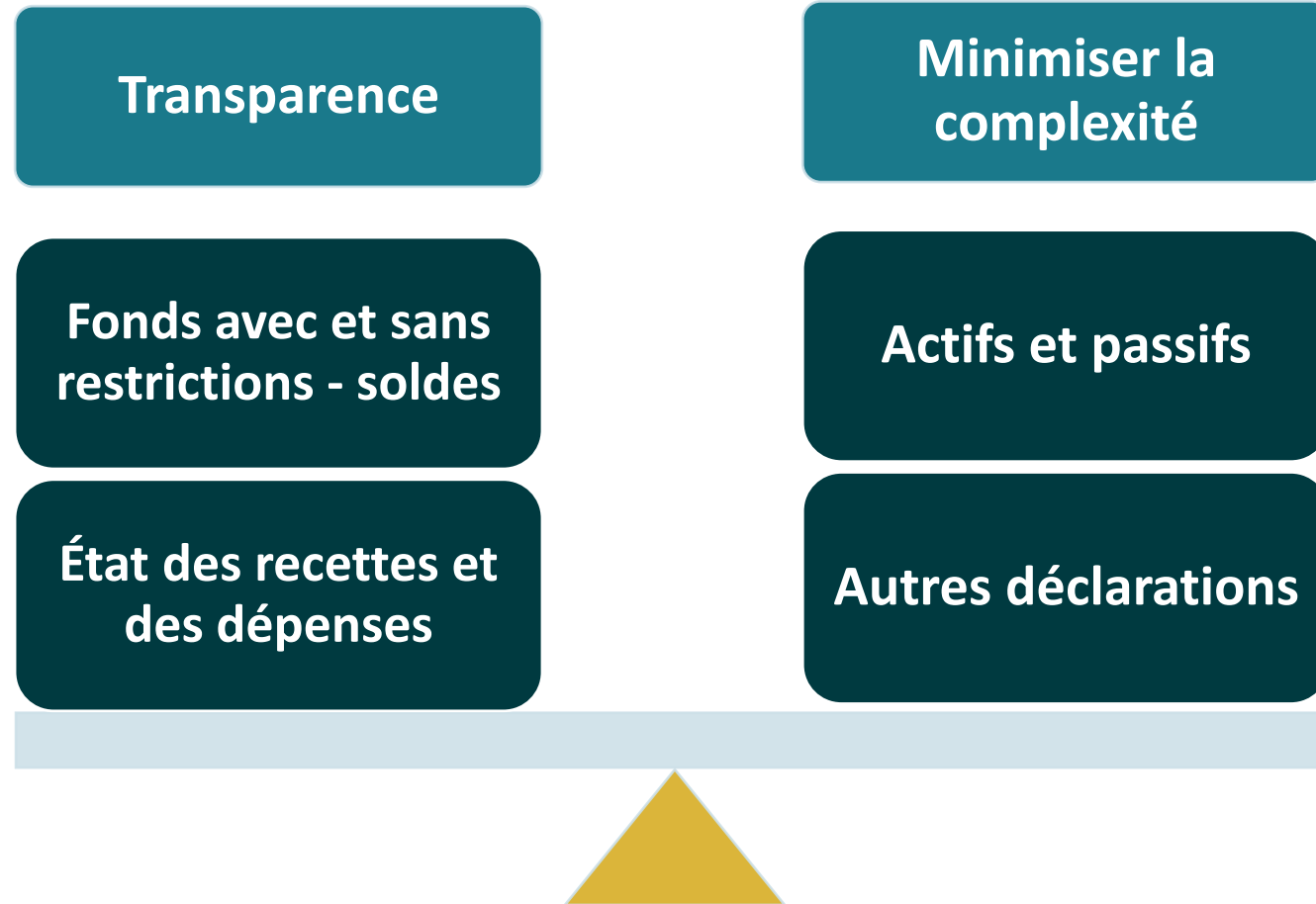


Fonds avec et sans restrictions

ED 2

	Fonds avec restrictions	Fonds sans restrictions	Total
Recettes			
Ventes de marchandises	0	1,500	1,500
Dons	1,300	4,400	5,700
Recettes totales	1,300	5,900	7,200
Dépenses			
Personnel	1,200	5,100	6,300
Locaux	0	700	700
Dépenses totales	1,200	5,800	7,000
Excédent ou (déficit)	100	100	200

Séparation des fonds avec et sans restrictions



Localisation des revenus et des dépenses

Recettes / Dépenses / Plus-values et moins-values réalisées



État des recettes et des dépenses



Gains et pertes non réalisés



État des variations de l'actif net

État des recettes et des dépenses charges

	Avec restrictions	Sans restrictions	TOTAL
Revenu			
Dépenses			
Excédent ou déficit des activités d'exploitation			
Gains et pertes			
Excédent ou déficit			
			Subventions et dons - généralités/actifs non courants
			Ventes de services et de biens
			Analyse des dépenses
			Gains et pertes non réalisés résultant des ajustements à la juste valeur
			Quote-part des gains ou pertes des entités non contrôlées

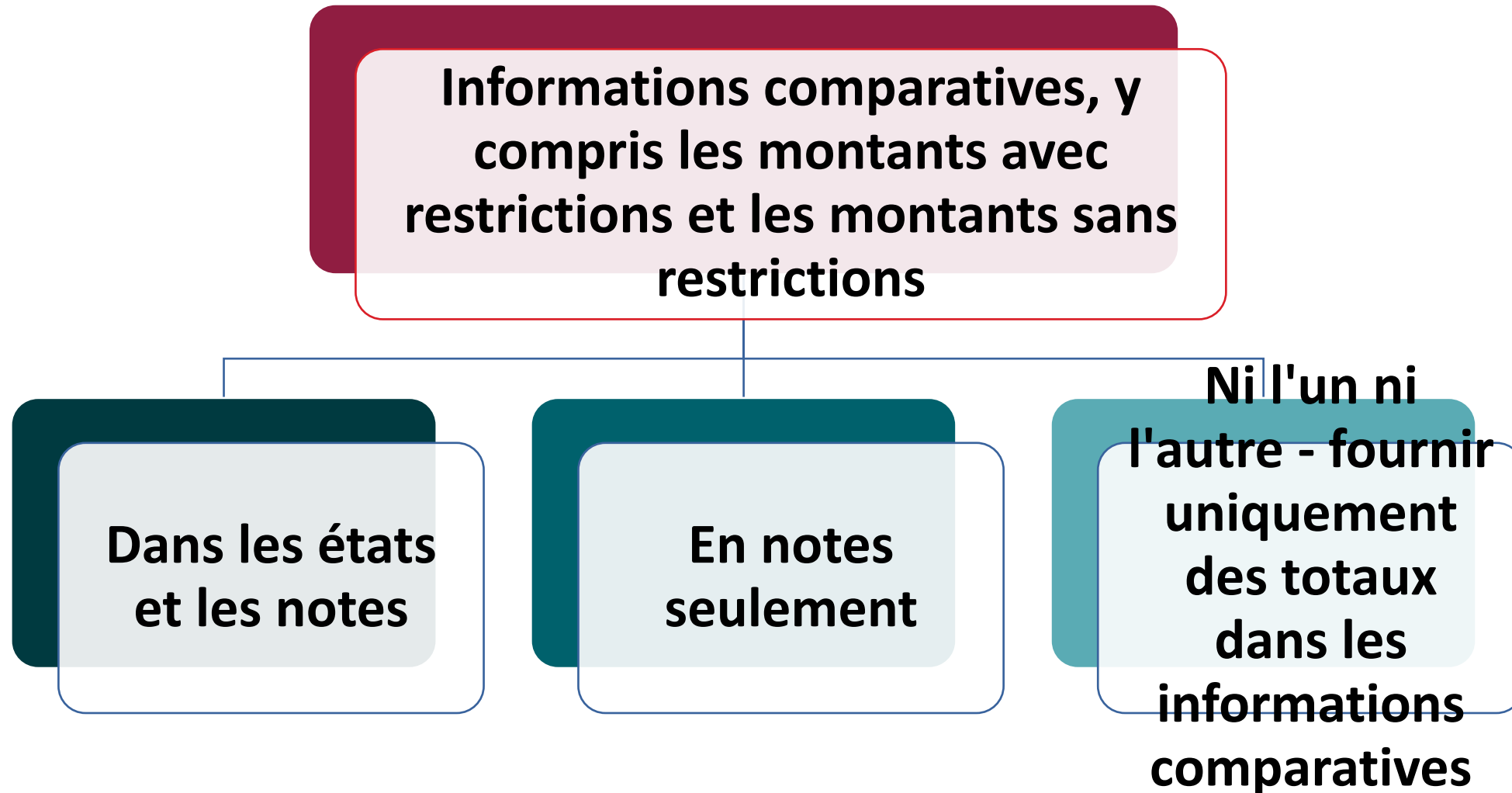
État des variations de l'actif net

- Excédent ou déficit
- Changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs
- Gains ou pertes comptabilisés directement dans l'actif net
- Revenu total
- Mouvements entre fonds avec et sans restrictions
- Mouvements des capitaux propres

Avec restrictions	Sans restrictions	Fonds propres	Intérêts minoritaires



Informations comparatives





Principes de contrôle

Pourquoi contrôler une autre entité ? - pour fournir des services et des biens, créer une entité commerciale, investir pour soutenir des activités plus larges....

Pouvoir sur l'autre entité

Exposition, ou droit, à des rendements variables

Capacité à utiliser son pouvoir pour obtenir des résultats

Application du contrôle - puissance

Droits existants



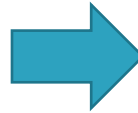
Capacité actuelle



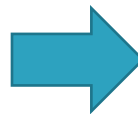
Activités pertinentes



Affecter les rendements



- Majorité d'actions, droits de vote, accord contractuel
- Permettre à l'OBNL d'orienter les politiques, les budgets et les transactions d'une autre entité
- Il peut s'agir d'un droit unique, d'une combinaison de droits ou de droits associés à d'autres facteurs.



- Vente et achat de services et de biens
- Sélection, acquisition ou cession d'actifs
- Fournir des services conformes aux objectifs de l'OBNL
- Collecte de fonds

Application du contrôle - retours

Le contrôle nécessite un retour ou un avantage ainsi qu'un pouvoir

Il peut s'agir d'une mesure financière telle que le transfert de bénéfices....



mais pour les OBNL, il peut également s'agir d'éléments non financiers tels que l'accomplissement de l'objectif.

Doit être continu plutôt que ponctuel

Les retours doivent être liés au pouvoir - aucun contrôle ne découle d'accords volontaires ou de la coïncidence d'activités.

Présomption réfutable

Le contrôle est supposé exister dans le cas d'un OBNL déclarant :

Possède le pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote

A le pouvoir de gouverner les politiques financières et opérationnelles

Détient la majorité des droits de vote

Il a le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration.

A le pouvoir d'exprimer la majorité des votes au conseil d'administration

Discussion

Question 1

Êtes-vous d'accord avec la proposition selon laquelle il ne devrait pas y avoir d'autres éléments du résultat global (OCI) et qu'un état élargi des variations de l'actif net produirait un équivalent des OCI ? Dans la négative, pourquoi ?

Êtes-vous d'accord pour que des comparaisons soient présentées dans les états financiers primaires ? En particulier, êtes-vous d'accord avec les comparaisons proposées pour l'état des recettes et des dépenses ? Si ce n'est pas le cas, que proposeriez-vous et pourquoi ?

Question 2

Êtes-vous d'accord pour que les montants de chaque ligne de produits et de charges soient répartis entre ceux qui sont soumis à des restrictions et ceux qui ne le sont pas dans le corps de l'état primaire ? Si ce n'est pas le cas, quelle autre approche proposeriez-vous et pourquoi ?

Êtes-vous d'accord avec la proposition selon laquelle toutes les catégories de soldes d'actifs et de passifs ne devraient pas être réparties entre ceux qui sont soumis à des restrictions et ceux qui ne le sont pas ? Si ce n'est pas le cas, quelles catégories d'actifs et/ou de passifs devraient être séparées ?

Question 3

Le guide d'application des principes de contrôle est-il suffisant ? Si ce n'est pas le cas, quels changements ou ajouts proposeriez-vous et pourquoi ?

Êtes-vous d'accord avec le maintien d'une présomption réfutable concernant le contrôle ? La rédaction actuelle est-elle suffisante ? Si ce n'est pas le cas, que proposeriez-vous et pourquoi ?



Sondage 2 et retour d'information du groupe



Pause thé

Retour dans 1 min

INPAG Exposé-sondage 1

Thème 3 - Rapports narratifs



INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING
FOR NON PROFIT ORGANISATIONS

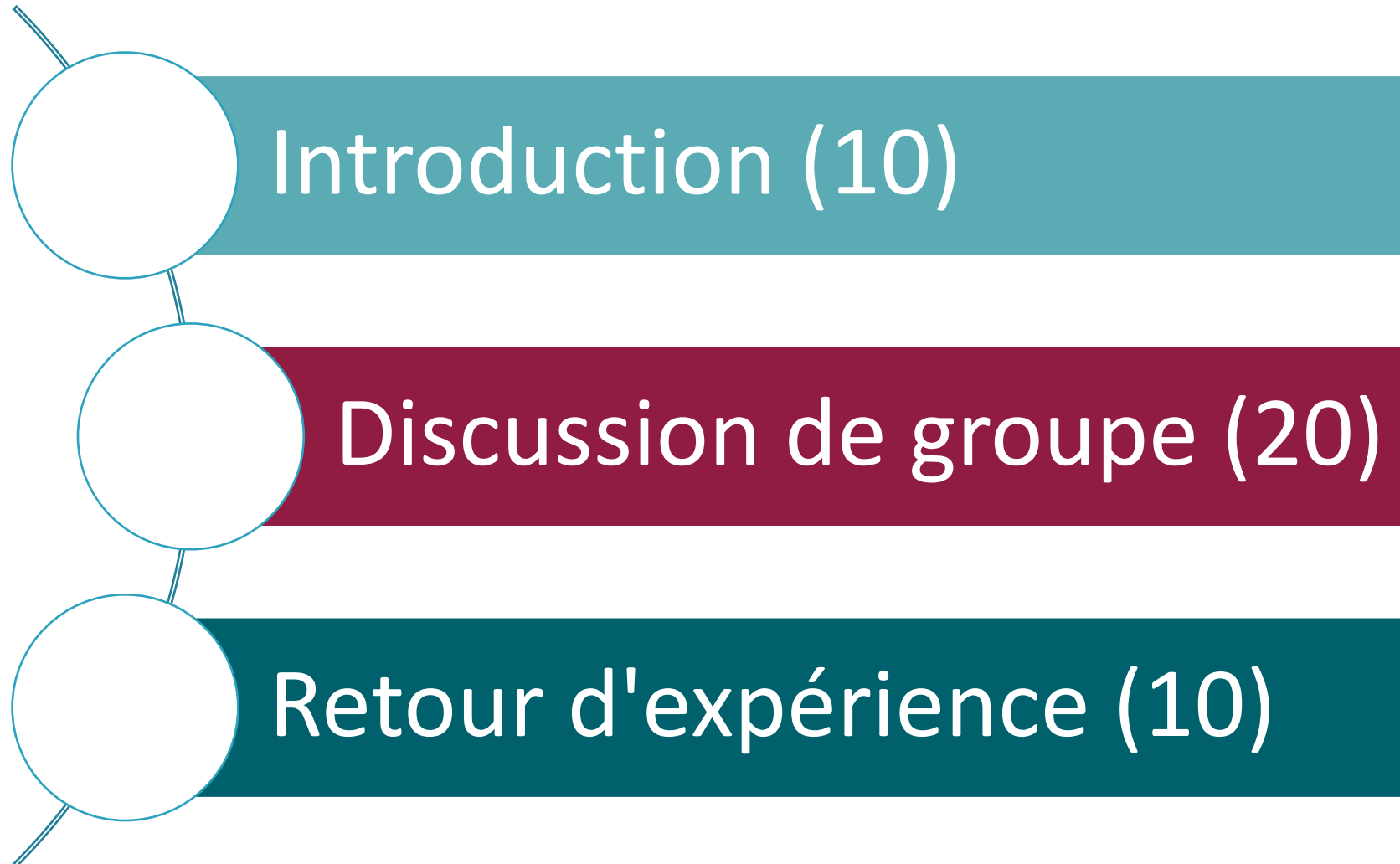


International
Non-Profit
Accounting
Guidance

INPAG



Session 3 - Rapport narratif



Les rapports généraux sur les finances publiques et les rapports narratifs

INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING
FOR NON PROFIT ORGANISATIONS

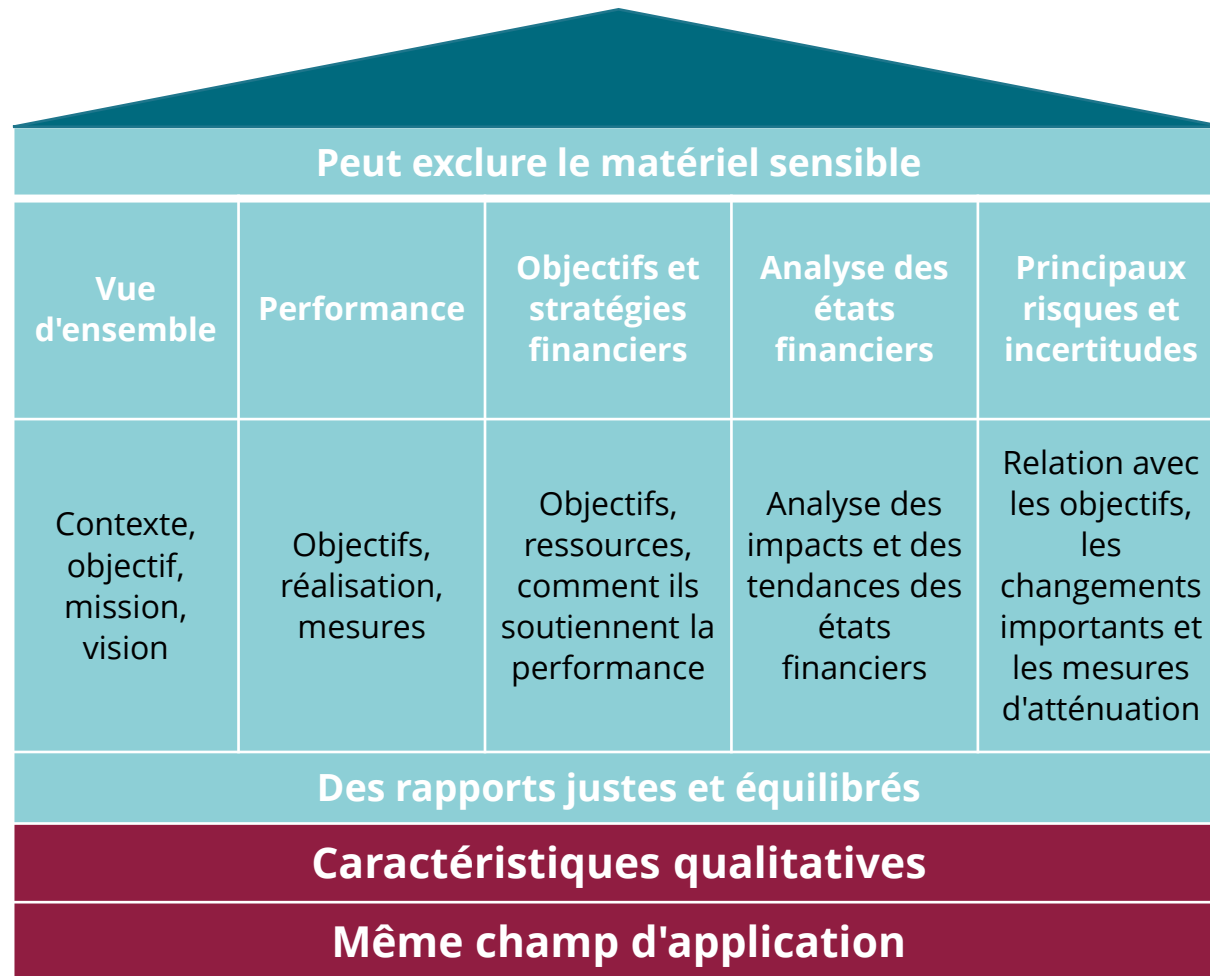
Rapports narratifs



Décrire plus en détail les performances d'un OBNL



Principes

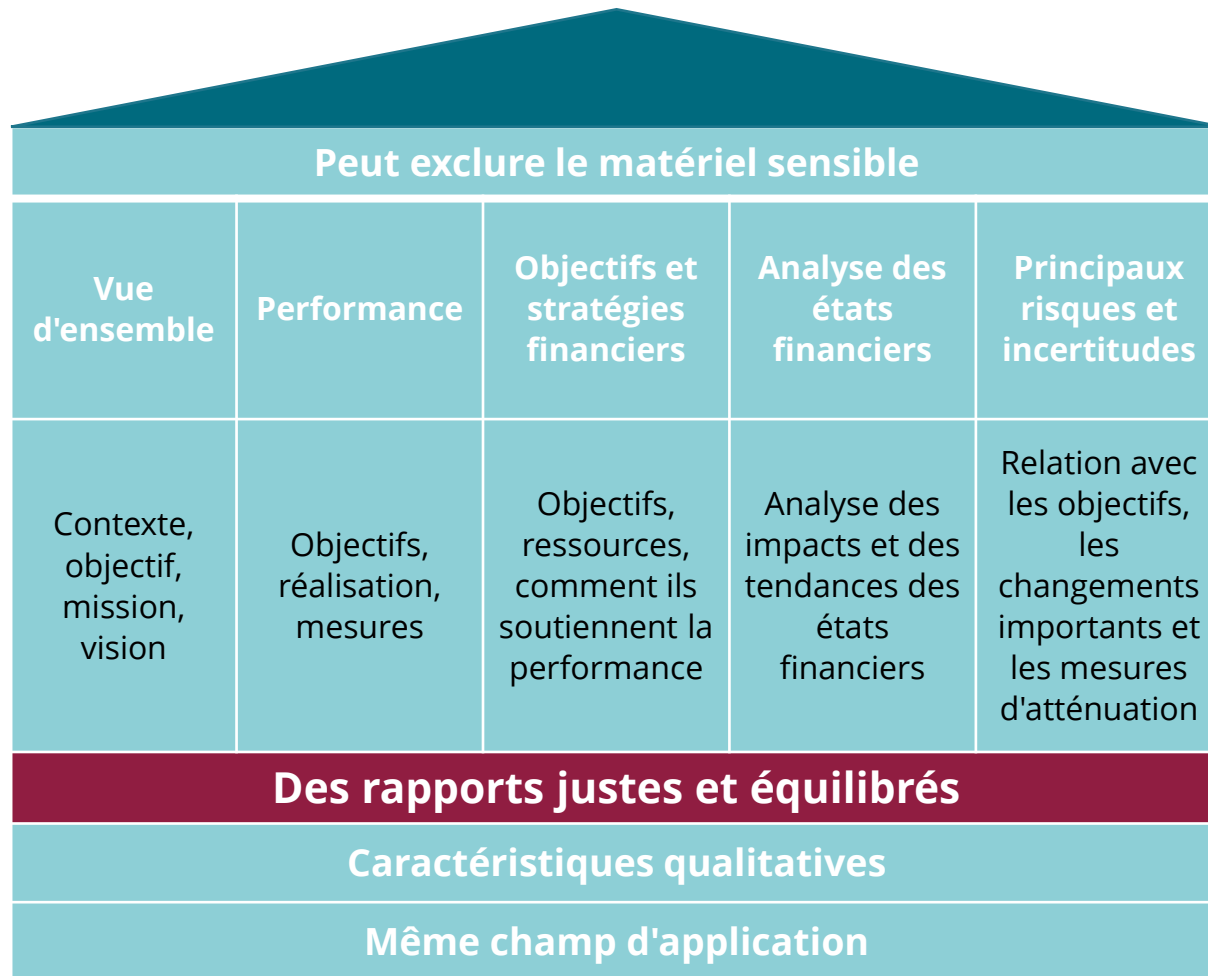


Mêmes caractéristiques qualitatives et contraintes omniprésentes applicables aux informations contenues dans les états financiers

Même rapport financier général, même organisme sans but lucratif et même période de référence



Principes



- Des réalisations exagérées ?
- Se concentrer uniquement sur la réussite ?
- Délibérément sélective ?
- Présentés dans un contexte approprié ?

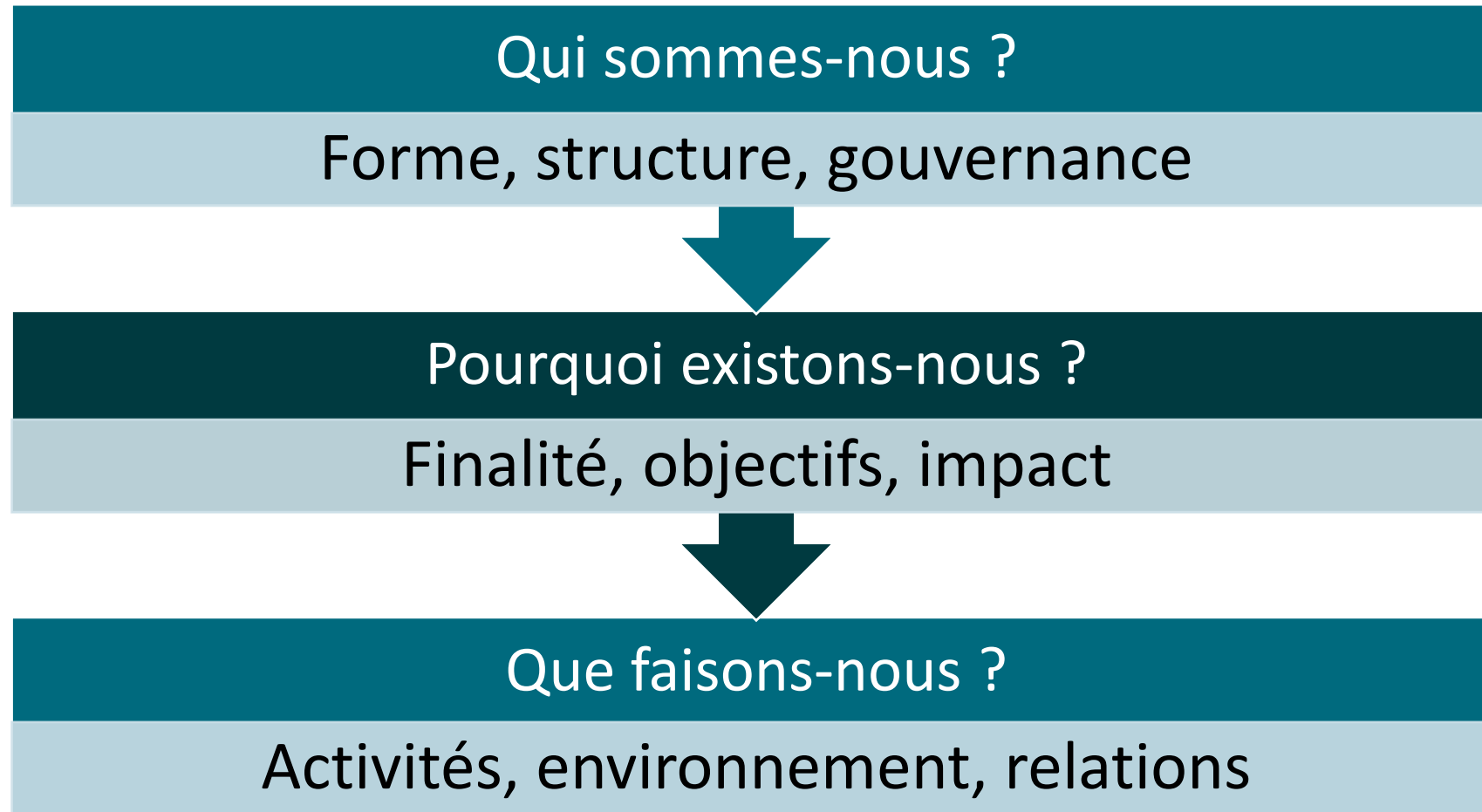


Informations sur les performances et commentaires sur les états financiers

Peut exclure le matériel sensible				
Vue d'ensemble	Performance	Objectifs et stratégies financiers	Analyse des états financiers	Principaux risques et incertitudes
Contexte, objectif, mission, vision	Objectifs, réalisations, mesures	Objectifs, ressources, comment ils soutiennent la performance	Analyse des impacts et des tendances des états financiers	Relation avec les objectifs, les changements importants et les mesures d'atténuation
Des rapports justes et équilibrés				
Caractéristiques qualitatives				
Même champ d'application				



Vue d'ensemble de l'OBNL





Informations sur les performances

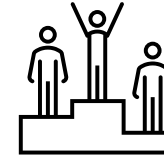
Lié à la discussion dans la vue d'ensemble de la raison d'être de l'OBNL



Quels sont les
objectifs de
performance ?

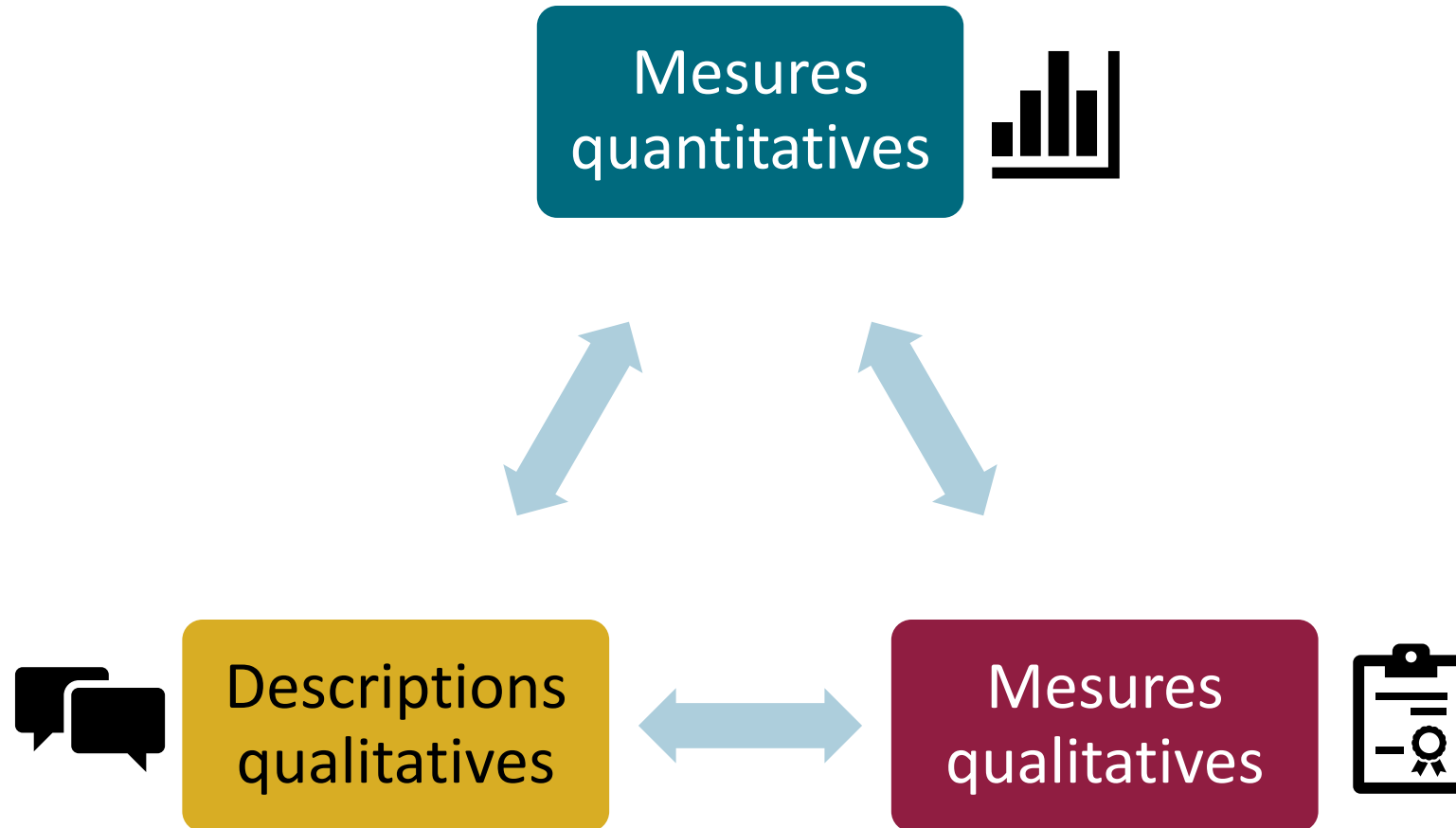


Ce qui a été
fait pour les
atteindre

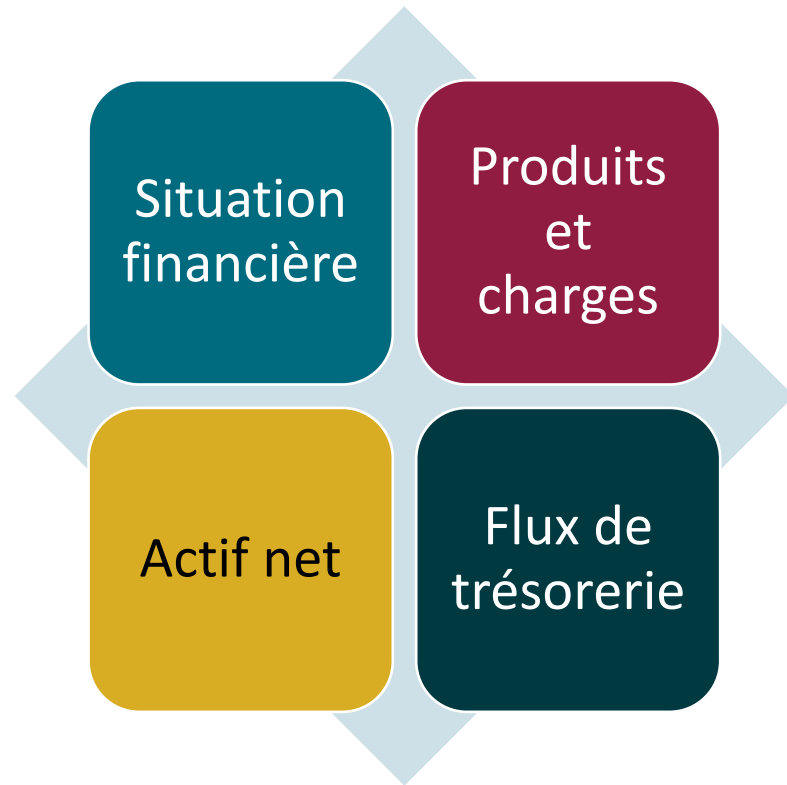


Axé sur les activités et les performances contrôlées par la direction de l'OBNL

Informations sur les performances



Objectifs et stratégies stratégiques



Objectifs et stratégies
financiers

Ressources gérées pour les
atteindre

Comment ils soutiennent les
objectifs de performance



Analyse des OBNL états financiers

Changements
et tendances
significatifs

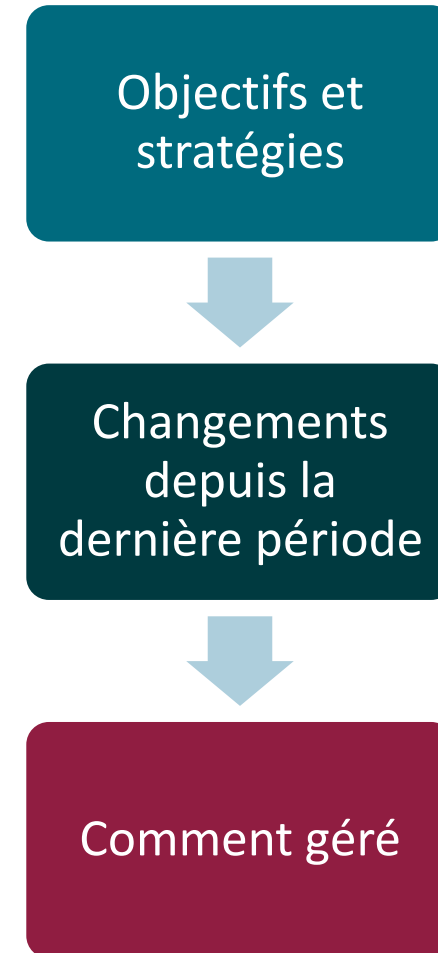
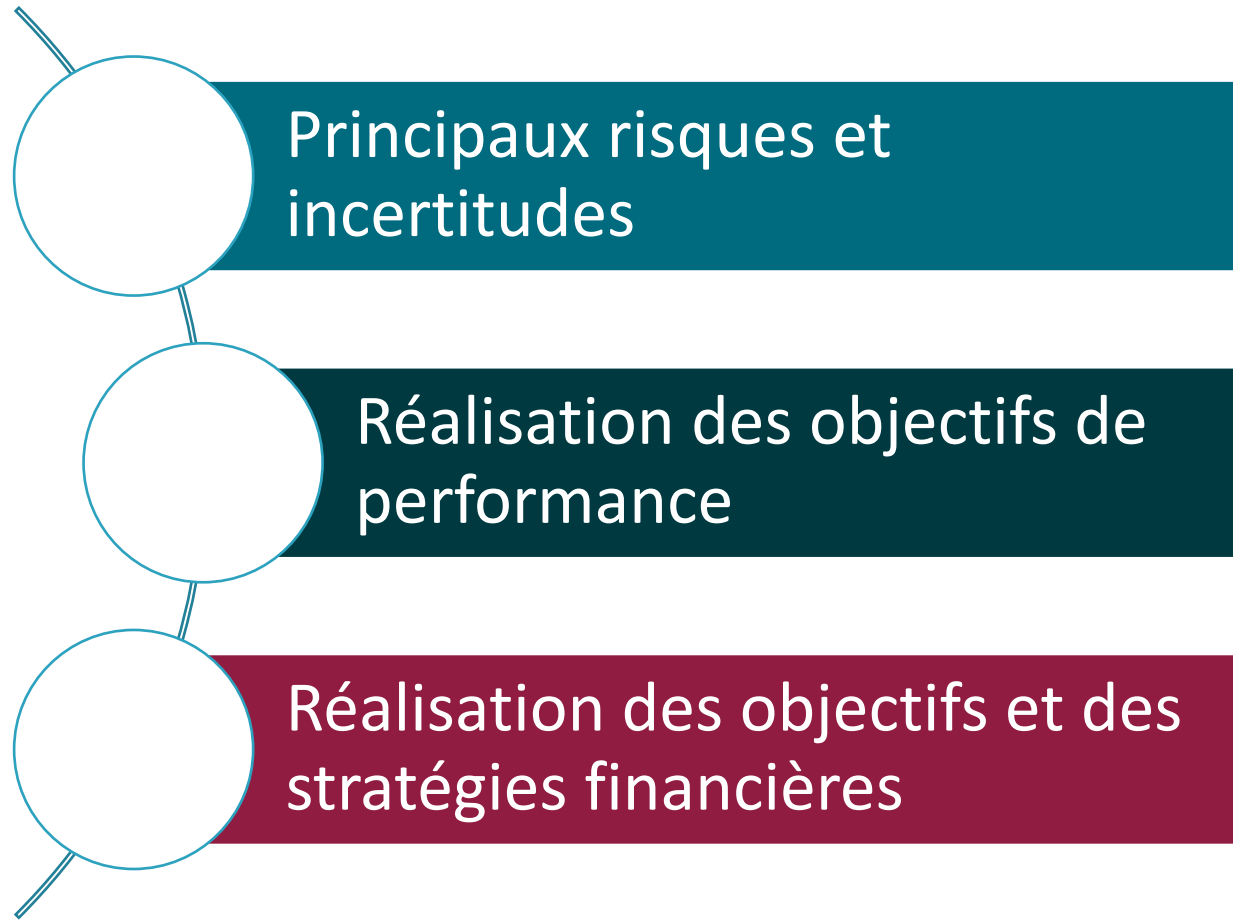
Le jugement

Contexte

Divulgence
des
ajustements

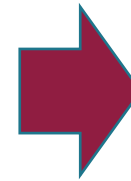
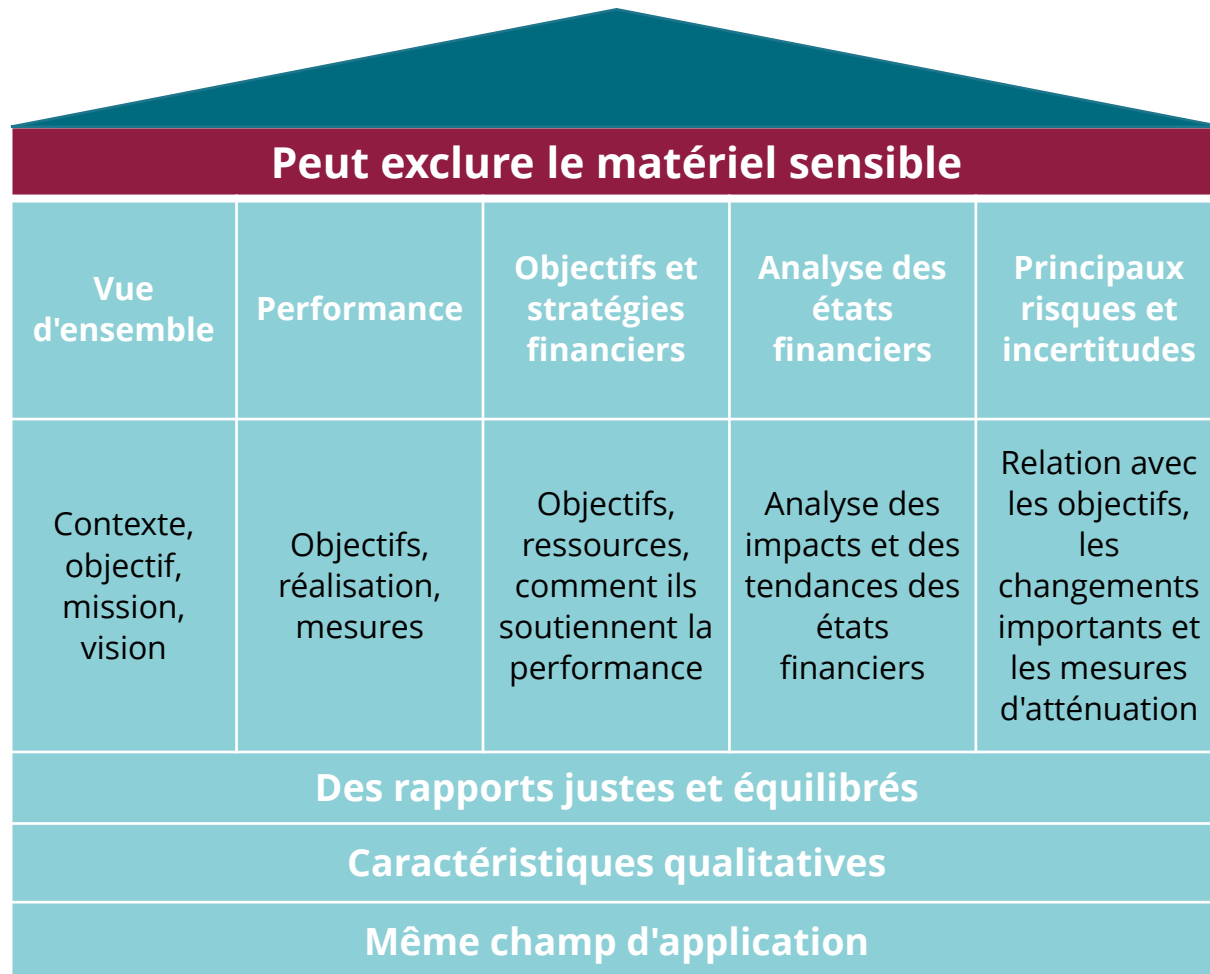
Impact sur les
objectifs de
performance

Risques et incertitudes





Informations sensibles



Capacité à remplir la mission



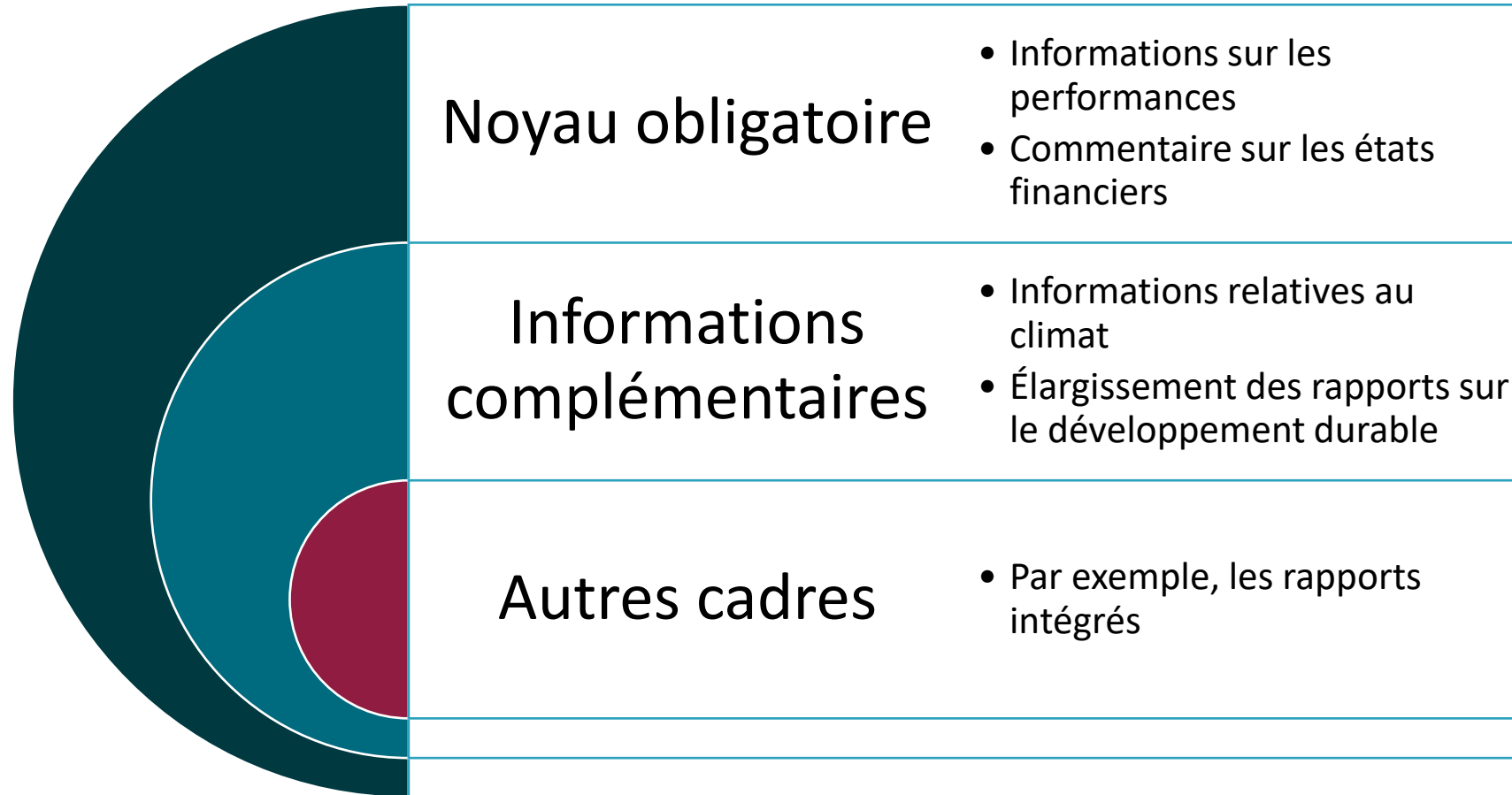
Sécurité ou bien-être



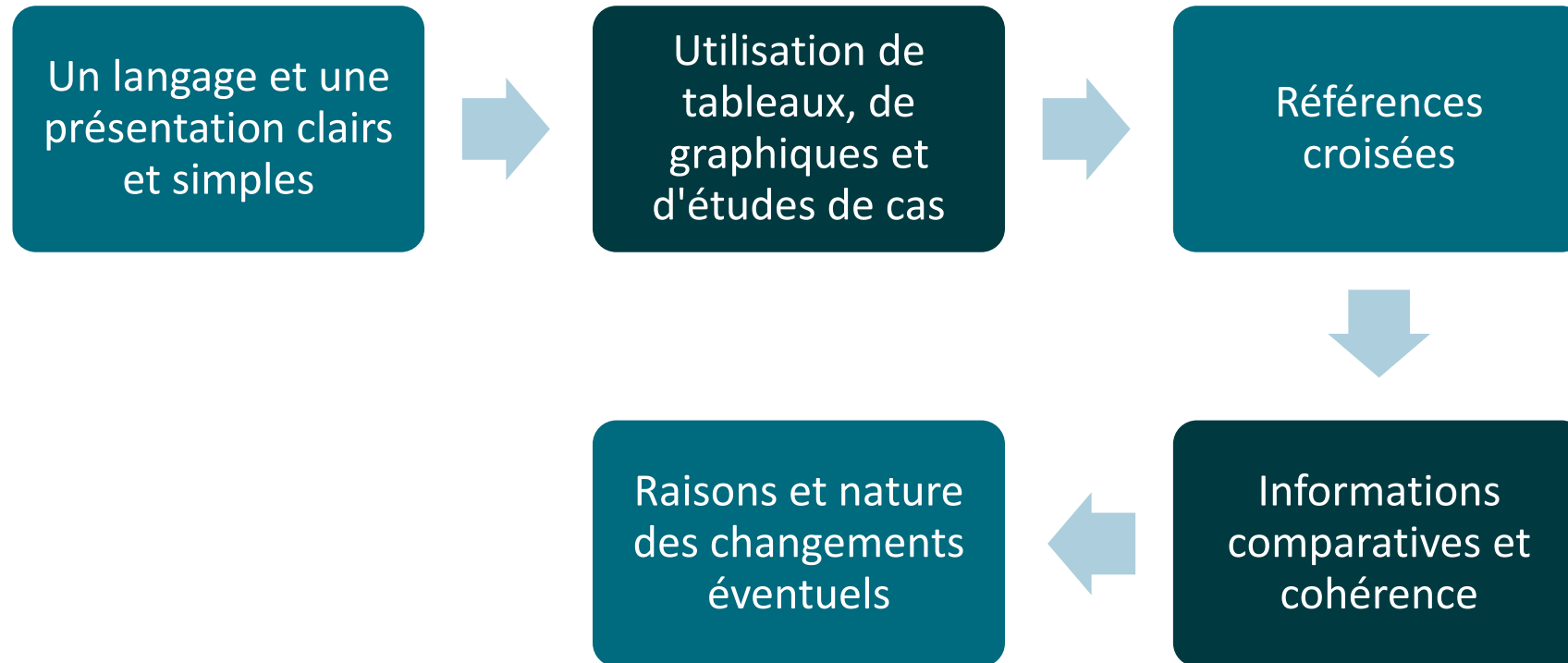
Informations sensibles

L'utilisation de l'exception, si elle est constatée, reste conforme à l'INPAG

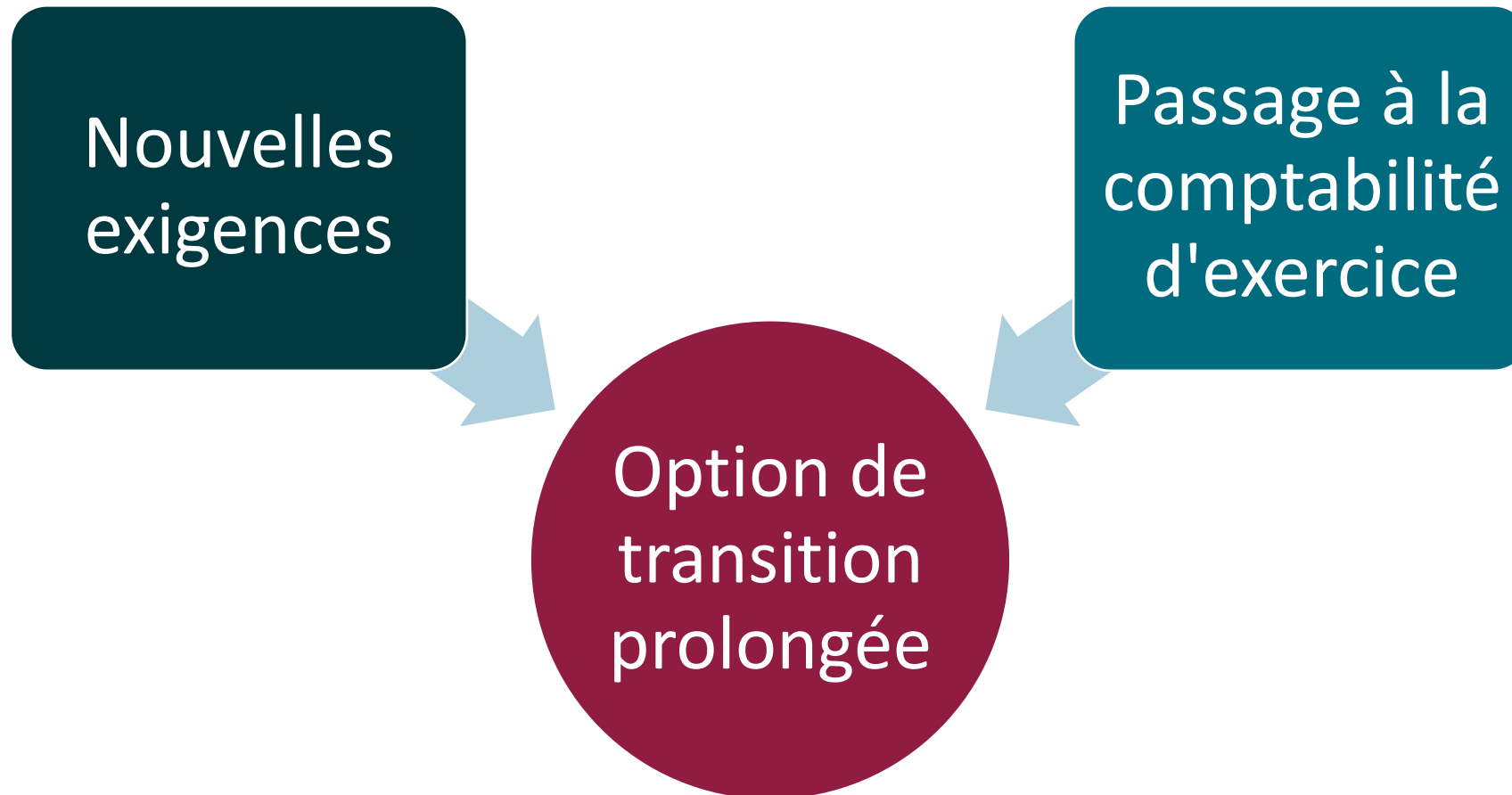
Communication d'autres informations



Questions de présentation



Obstacles potentiels à la mise en œuvre



Discussion

Question 1

Êtes-vous d'accord avec les principes proposés pour étayer le rapport narratif ? Si ce n'est pas le cas, que proposeriez-vous de modifier et pourquoi ?

Question 2

Êtes-vous d'accord avec le champ d'application de l'exigence minimale obligatoire, les informations supplémentaires, telles que les rapports sur le développement durable, étant facultatives ? Si ce n'est pas le cas, quels changements devraient être apportés et pourquoi ?

Question 3

Êtes-vous d'accord avec les propositions visant à exclure les informations sensibles des rapports narratifs ? Si ce n'est pas le cas, quelle alternative proposeriez-vous et pourquoi ?

Faut-il prévoir une période de transition de deux ans pour les rapports narratifs afin de surmonter les éventuels problèmes de mise en œuvre ? Si ce n'est pas le cas, quelle alternative proposeriez-vous et pourquoi ?

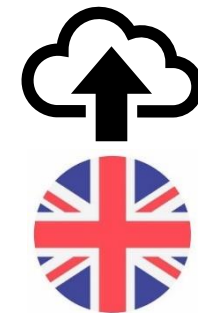
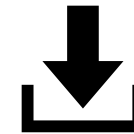
Sondage 3 et retour d'information du groupe





Donnez votre avis sur INPAG ED1

www.ifr4npo.org/have-your-say



Au plus tard le 31 mars 2023

Que se passera-t-il après 2025 ?



INPAG
10 thèmes
OBNL de niveau 2
2025

Adoption par les juridictions
Gouvernance durable

Sujets restants ?
Différentes tailles d'OBNL ?



Liste des thèmes spécifiques aux OBNI

Liste longue (22)

- 1-10. Liste abrégée
11. Fusions et acquisitions
12. Transactions intra-groupe
13. Revenus des legs et dotations
14. Évaluation des actifs
15. Actifs patrimoniaux
16. Prêts à des fins sociales à des conditions préférentielles
17. Contrats de location avec option d'achat
18. Investissements / actifs sociaux
19. Concessions de services dans le cadre d'un organisme de bienfaisance à but non lucratif (OBNL)
20. Concessions de services à l'opérateur OBNI
21. Transactions avec les parties liées
22. Informations sur la rémunération

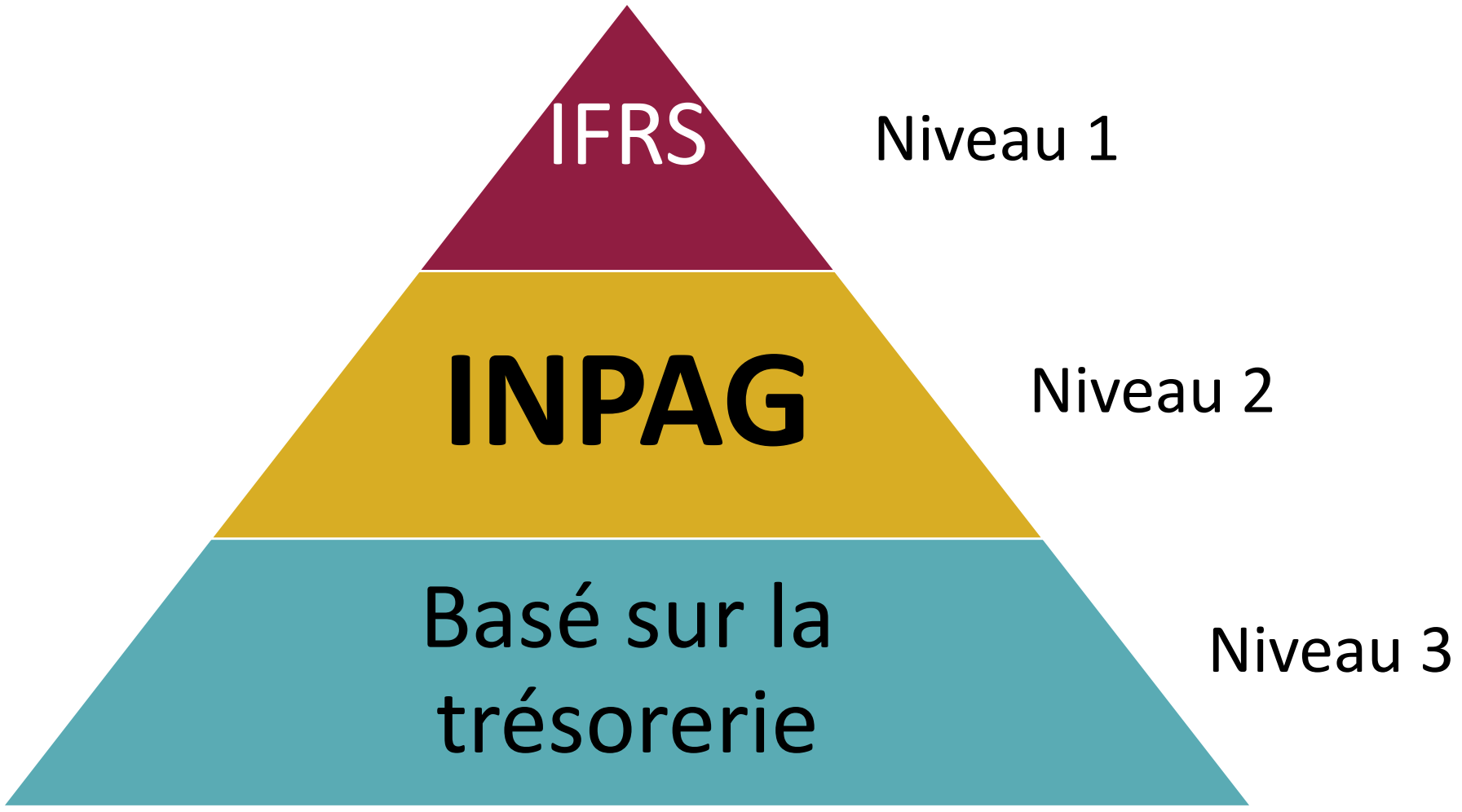
Critères

- Prédominance
- Conséquence
- Demande
- Faisabilité

Liste restreinte (10)

1. Entité déclarante
2. OBNI agissant pour le compte d'autrui
3. Recettes non liées aux échanges
4. Dépenses liées aux subventions
5. Opérations de change
6. Stocks détenus pour utilisation ou distribution
7. Présentation des états financiers
8. Classification des dépenses
9. Frais de collecte de fonds
10. Rapport narratif

INPAG Public cible





Sondage 4





Nous vous remercions !

www.ifr4npo.org
info@ifr4npo.org



Comment puis-je rester engagé ?

- Visiter le [site web](#)
- S'abonner à la [lettre d'information](#)
- Participez à la conversation sur LinkedIn
- Suivez IFR4NPO sur [twitter](#)
- S'inscrire à des [événements](#) gratuits
- Lire les [blogs](#)

